

Puttigny | Agriculture

Un contrat avec Carrefour pour aller de l'étable à la table

Un contrat dit Prim'Herbe a été signé entre le groupe Carrefour et l'Union des coopératives agricoles Cloé. Contre la livraison de viande avec un cahier des charges strict, les producteurs adhérents bénéficient d'un prix de vente garanti.

Par **Philippe DERLER** - 07:00 - Temps de lecture : 2 min

🗨️ | 📄 | Vu 145 fois



Dans la ferme de Jérôme Mélard (au fond) à Puttigny, les responsables de l'Union des coopératives Cloé ont pu constater que le cahier des charges du contrat Cloé-Carrefour n'était pas sans contrainte. Photo RL /Philippe DERLER